

CONSERVATOIRE DE VILLECRESNES



2016 - 2017

TARIFS ANNUELS - ADULTE

Cotisation annuelle par famille

Villecresnois	45,00 €	Non Villecresnois	45,00 €
---------------	---------	-------------------	---------

COURS D'INSTRUMENT

Villecresnois	30 mn	445,00 €	Non Villecresnois	30 mn	890,00 €
---------------	-------	----------	-------------------	-------	----------

COURS D'INSTRUMENT ET UN ATELIER de 60mn (au choix)

Villecresnois	30 mn	610,00 €	Non Villecresnois	30 mn	1 150,00 €
---------------	-------	----------	-------------------	-------	------------

ATELIERS AU CHOIX (60mn)

Musique de chambre - jazz/variété - Informatique musicale

180,00 €

Conditions générales et extraits du règlement intérieur :

Les cours ont lieu pendant les jours ouvrables (hors des périodes de vacances scolaires de l'Académie de Créteil). Ils débutent le 19 septembre 2016 et s'achèveront après le concert de fin d'année de juin 2017.

Règlement des coûts pédagogiques : Il se fait en une seule fois à l'inscription. Il peut (à titre exceptionnel) se faire en trois fois. Les 3 chèques doivent être remis le jour de l'inscription. (mise en banque : le 1^{er} à l'inscription - le 2^{ème} en octobre - le 3^{ème} en novembre). Un justificatif de domicile de moins de 3 mois est demandé à l'inscription pour l'application du tarif "villecresnois".

Un tarif dégressif est appliqué en fonction du nombre d'inscription d'une même famille : -10% pour le 2^{ème} et le 3^{ème}, -15% pour les suivants. Ils sont ordonnancés selon les tarifs décroissants.

INSCRIPTIONS EN COURS D'ANNÉE selon disponibilité - Nous consulter

Renseignements et inscriptions :

Conservatoire de Villecresnes - Le FIEF - 49, rue du Lieutenant Dagorno - 94440 VILLECRESNES

Tél : 09 81 22 02 88

Site : www.conservatoire-villecresnes.fr

courriel : contact@conservatoire-villecresnes.fr